



Le skatepark, l'équipement qui permet de rouler tranquille

Avec l'activité du skateboard qui émerge de plus en plus, les skateparks sont des équipements très demandés, surtout par les conseils municipaux Jeunes. Ils peuvent prendre différentes formes selon les besoins. Pour réussir son projet, certaines étapes sont incontournables.

Élément inévitable de la culture urbaine, le skateboard et les pratiques de roue connexe (roller, BMX, trottinette...) occupent une place grandissante dans nos villes. Afin de répondre aux nombreuses demandes, les communes aménagent des espaces spécifiques offrant aux pratiquants la possibilité d'évoluer dans un lieu adapté et sécurisé. Un skatepark est un lieu multi glisse, il peut être couvert ou non. Bien plus que de simples espaces de pratique, les skateparks sont perçus par les utilisateurs comme de véritables points de rencontres et d'échanges. Mais ils ne sont pas des équipements comme les autres. La qualité dépend de la réinterprétation des formes urbaines couramment utilisées. Il doit également mêler originalité, technique et sécurité. Stéphane Flandrin, architecte spécialisé et responsable de l'agence « Constructo » spécialisée dans la conception et la réalisation de skateparks, explique comment il voit cet équipement : « la ville étant notre plus grande source

d'inspiration, nous avons toujours conçu les skateparks comme de véritables projets architecturaux. Ils doivent s'adapter aux particularités d'un site, s'intégrer dans le paysage de la ville. Seule la recherche de créativité et de cohérence globale rendra un skatepark attractif ».

L'emplacement

Le choix du lieu est déterminant pour attirer un maximum de personnes. Il est donc préférable d'implanter ce type d'aménagement en centre ville mais tout de même relativement éloigné des habitations. Autre possibilité intéressante, l'enceinte d'un stade qui facilite une gestion et un entretien des lieux nécessaires au développement de cet espace. Mais dans de nombreuses régions, cette activité ne peut pas se pratiquer à l'extérieur pour des raisons climatiques. Dans ce cas, il est possible d'aménager un toit ou une salle spéciale. Dans tous les cas, il est préconisé

Un projet d'animation fait vivre le skatepark (création d'association, organisation d'événements...).

d'établir une analyse urbaine pour ne pas se tromper.

Un skatepark qui se veut en libre accès doit réduire les risques de croisement donc proposer des trajectoires linéaires. Il doit également respecter les zones d'élan et de réception minimale. La surface minimale est de 320 m². Il existe l'alternative d'une rampe seule, qui nécessite une plus petite surface (125 m²) mais elle permet une pratique d'une seule personne à la fois. Pour que la zone de jeu satisfasse tout le monde, il est conseillé de prévoir un terrain entre 1 000 et 2 000 m². Cela permet de sécuriser l'espace en augmentant les zones où les pratiquants risquent la collision (zone d'élan et de réception). Pour limiter ce risque, on peut jouer sur la longueur du terrain afin d'augmenter les zones de dégagement. Il permet aux débutants et aux confirmés de se mélanger sans risque. De plus, un tel espace permet beaucoup de liberté de conception et d'évolution.



Cibler le public et les besoins

Un skatepark peut, en fonction de plusieurs critères, accueillir de multiples pratiquants (skateboard, roller ou BMX) et répondre à un ou plusieurs objectifs (skatepark à vocation pédagogique ou compétitive). Ce qu'il faut, c'est cibler la typologie demandée comme par exemple :

- « **Street** » pour la pratique urbaine (marches, plans inclinés, murets, rambardes, dénivelé de plateformes...
- « **Ditch** » = (bassin de rétention d'eau) elle correspond à la combinaison de plans inclinés
- « **Bowl** » = pratique courbe (retranscription de piscines vides arrondies).

Dans un premier temps, il est nécessaire de cibler le public destinataire de l'enceinte. Pour la réussite du projet, il faut les associer au comité de pilotage, déjà composé de différents services de la communauté (sport, technique, environnement), dans la démarche de conception. Ils peuvent s'approprier le projet et faire profiter de leurs connaissances techniques tout en présentant leurs besoins. À court terme, des discussions doivent avoir lieu pour le choix typologique (street, ditch ou bowl) et l'implantation du projet. À moyen terme, cela se traduit par un projet d'animation pour faire « vivre » le skatepark (création d'une association, organisation d'événements...). Cette démarche est primordiale pour la vie de l'équipement. Avant d'entreprendre, il faut laisser le temps à la réflexion, c'est

une des clés du projet comme le souligne Luc Bourdin, du service équipement de la Fédération Française de Roller Skating : « Les pratiquants seront toujours plus satisfaits si le skatepark correspond à leurs attentes même s'ils ont dû attendre quelques mois de plus. Au contraire, s'ils ne s'y retrouvent pas, ils retourneront pratiquer leur activité là où elle est mieux adaptée : en ville. »

Il peut être astucieux d'aller voir des skateparks déjà construits à la seule condition qu'une personne responsable du projet soit présente pour commenter et expliquer les difficultés rencontrées.

Revêtements et matériaux

Le choix du revêtement du terrain ayant une incidence sur la vitesse, il doit être défini avant de réfléchir aux dimensions des équipements et à leur implantation. Le sol doit être lisse pour être le moins abrasif et le plus dur possible. Le béton répond donc à toutes les exigences quant il est bien lissé. L'enrobé lui est souvent préféré pour des raisons économiques mais il est à déconseiller car il est abrasif pour les pratiquants et leur matériel.

En ce qui concerne le matériel, le bois ou les résines peuvent être une solution mais ils n'offrent que de très faibles garanties (un à deux ans). La solution est d'avoir un contrat d'entretien. Le but est de négocier la chute, il faut donc un matériau parfaitement lisse et sans élément de raccord avec le sol. Il est indispensable de veiller >>>

1 & 2 - La surface globale d'un skatepark est de 320 m² minimum. Mais pour garantir une satisfaction générale un terrain entre 1 000 et 2 000 m² est préférable.

3, 4 & 5 - Les modules de skatepark sont souvent composés de rampes, murets, zone de sauts, zone de glisse, courbes, pentes, inclinaisons... les possibilités sont infinies.



>>> à ce que la finition du travail soit parfaite afin d'éviter des zones dangereuses ce qui gâcherait l'investissement.

Il est raisonnable aussi de prendre en considération les contraintes climatiques dans le choix des matériaux, surtout de revêtement : dans une région très ensoleillée, une surface de roulement métallique sans au moins une peinture de protection sera impraticable la plupart du temps.

Le choix des équipements et leur implantation

Il existe un nombre impressionnant d'équipements, se distinguant par leur matière, leur forme, le type de figures qu'ils permettent d'effectuer. Depuis quelques années, les constructeurs essaient d'innover le plus possible. Pour que le site soit au moins aussi attrayant que la rue, il faut qu'il multiplie les possibilités d'expression. Les zones de glisse tiennent une part importante. Elles représentent les mains courantes ou les trottoirs de nos rues. On les retrouve sur les skateparks sous forme de barres ou de murets, aux arrêtes rondes ou rectangulaires. Elles peuvent être à plat ou en descente, droites ou en virage. Les possibilités sont infinies et à adapter au niveau des pratiquants. Les dimensions se conçoivent selon la position de l'élément et les figures envisageables dessus. Il faut une cohérence d'ensemble pour favoriser les enchaînements.

Autre zone importante, celle réservée au saut. On peut le faire depuis une courbe ou un plan incliné. Selon la longueur à franchir, des différences peuvent exister sur la hauteur ou la raideur des plans inclinés. Afin d'établir un lien entre les différentes zones, il est important de prévoir une partie pour reprendre de la vitesse et enchaîner les difficultés, appelée module de relance. Il doit être proportionnel à la taille et à la distance qui les sépare des deux autres zones.

Norme et sécurité

Contrairement aux idées reçues, la pratique des sports urbains n'est pas plus synonyme d'accidents que les sports classiques.

Néanmoins, la pratique du skateboard implique des risques « acceptés » mais les collectivités sont régulièrement mises en cause concernant les problèmes de responsabilité suite à des accidents. Depuis septembre 2006, une norme européenne permet aux collectivités qui la respectent d'affirmer que l'équipement mis à disposition du public n'est pas dangereux. Ce sont les bureaux de contrôle chargés de la certification qui en prennent la responsabilité. La norme (NF EN 14 974) fixe des exigences dimensionnelles de construction, la solidité de l'équipement ou fait référence à d'autres normes en fonction des matériaux choisis. Tous les équipements en accès libre doivent être fixés au sol.

Un plan de contrôle et de maintenance doit être mis en place par le gestionnaire. Trois niveaux de contrôle sont définis :

- Un contrôle visuel de routine.
- Un contrôle fonctionnel, à effectuer tous les 1 à 3 mois selon les instructions du fabricant.
- Un contrôle annuel principal.

La tenue d'un registre des opérations de contrôle et de maintenance est recommandée. Par ailleurs, il convient tout de même de prévenir les usagers des risques encourus en mettant en place un panneau d'information. Attention toutefois au contenu, celui-ci ne doit être ni rébarbatif ni compliqué à comprendre avec une énumération d'articles. Il contient notamment l'âge minimum de pratique sans encadrement (8 ans), l'obligation qu'au moins deux personnes soient sur la structure ou le numéro de téléphone d'urgence.

Les références

Bien entendu, la France n'est pas au même niveau que les USA en termes d'installation. Mais elle a également du retard par rapport à ses voisins européens tels l'Espagne ou l'Angleterre nous explique Stéphane Flandrin. Mais pour lui les mentalités sont en train de changer. Avant, le skatepark était plus interprété comme un équipement de mode dans lequel il fallait investir le moins d'argent possible. Aujourd'hui, les élus le voient plus comme un projet pérenne où ils doivent investir durablement. Les références hexagonales en >>>



6, 7 & 8 - La typologie « bowl » du skatepark donne une impression de glisse à l'intérieur d'une piscine vide arrondie.

9 - Skatepark communal de St Rémy de Provence (13)

10 & 11 - Les lumières de la nuit donnent une ambiance aérienne plus forte et ce n'est pas ce skater de haut niveau qui dira le contraire.



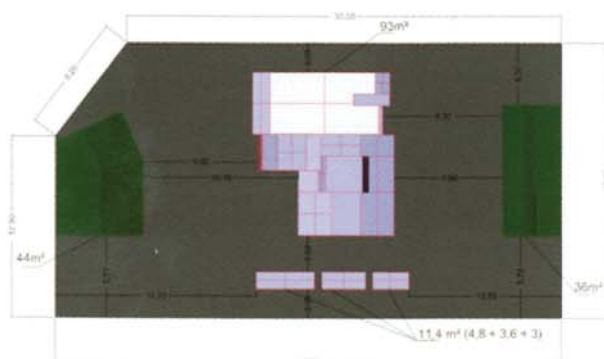


10

11

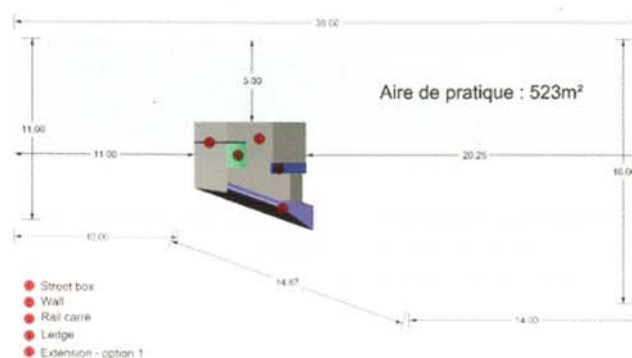
PLAN DES MODULES

Aire de 649m² dont 184m² de modules



Skatepark de la ville de Gond-Pontouvre
(budget avoisinant les 120 000 €)

Implantation du module



Skatepark de la ville de Cazaubon
(budget inférieur à 50 000 €)

EXEMPLES DE MODULES

À droite : Module 3 bocs, une street box et une demie pyramide

Ci-dessous : Zone de bowl du skatepark de Bordeaux





>>> la matière se trouvent au bowl de Marseille, construit en 1991 et celui de Bordeaux où se côtoient skate, roller ou BMX sur 2 350 m² de surface, conçus par l'agence Récréation Urbaine.

Le budget

Comme pour tout équipement sportif, de nombreuses possibilités existent. Elles dépendent de l'importance du budget et du ciblage souhaité.

- Pour moins de 45 000 € : installation d'une mini rampe avec des éléments de glisse peu coûteux en supplément.
- Entre 45 000 et 120 000 € : une aire de street complète ou un complexe de courbes (plusieurs mini rampes).
- Entre 120 000 et 300 000 € : un skatepark complet permettant un choix de zones adaptées à plusieurs disciplines et d'organiser des compétitions de niveau régional.
- Pour plus de 300 000 € : une aire de compétition ou streetpark utilisant des matériaux plus coûteux, comme le granit, pour

reproduire les sensations de la pratique urbaine.

Attention tout de même à prendre en compte certains paramètres qui peuvent faire varier les prix comme les courbes ou formes complexes ou les conditions géologiques ou de chantiers. Le choix du budget se fait évidemment selon les besoins de la ville. Pour Luc Bourdin, il est préférable de privilégier la qualité à la quantité. Il vaut mieux mettre un module adapté chaque année plutôt que plusieurs petits en une seule fois. La ville se sentira « débarrassée » mais les pratiquants ne se sentiront pas dans leur élément. Le skatepark sera déserté au bout de quelques semaines.

Les aides possibles

Qu'il s'agisse d'une commune, d'une communauté de communes ou d'agglomération, le porteur d'un projet de création d'un skatepark peut prétendre aux mêmes types d'aides. C'est le degré d'implication des collectivités partenaires d'une région ou

d'un département à l'autre qui va varier. Selon la politique en vigueur, il sera possible ou non d'obtenir une subvention des autres collectivités territoriales.

Les services en charge du Sport, les Conseils Généraux ou Régionaux et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sont les interlocuteurs à contacter dans les démarches de recherches de subventions. ■

12 & 13 - L'implantation du skatepark est primordiale. De nos jours les constructeurs innovent afin de multiplier les possibilités d'expression.

3 points à retenir :

- Un skatepark est un projet à la fois architectural et social qui doit s'intégrer dans le paysage de la ville.
- Il est primordial d'intégrer un spécialiste et les pratiquants dans l'approche du projet.
- Une norme européenne protège les collectivités en cas d'accident.